BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires

CLASSE DE SECONDE PRO

Services aux personnes et aux territoires

SUIVIE D'UNE 1ÈRE ET TERMINALE

SAPAT

ACTIVITÉS FACULTATIVES

Les Arcs

SECTION SPORTIVE

Préparation au
BPJEPS Multi Activités
Physiques ou Sportives pour Tous
(diplôme du Ministère de la
jeunesse et du sport)

Hyères

Langue des signes
française

Engagement citoyen

Arts visuels
Arts Plastiques

EPL Agricampus VAR

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Bac Pro SAPAT offre une formation en 3 ans après une 3ème. Il s'adresse à des jeunes intéressés par l'accompagnement, les soins et les services à la personne (enfants, personnes âgées ou en situation de handicap) mais aussi plus largement par les services aux populations (animation, accueil, tourisme).

Le Bac Professionnel est une formation de niveau IV permettant :

- d'acquérir des techniques d'aide à la personne,
- d'appréhender le fonctionnement des structures de services,
- de comprendre la gestion et la création de services à la population, en milieu rural,
- de se qualifier professionnellement dans le secteur des services aux personnes et des collectivités en milieu rural,
- de développer des compétences en terme d'esprit d'initiative, des capacités de travail en équipe, des prises de responsabilités et d'autonomie.

POURSUITES D'ÉTUDES

Études supérieures (sur dossier)

- BTS Développement et Animation des Territoires Ruraux (DATR)
- BTS Services et Prestations des Secteurs : Sanitaire et Sociale (SP3S)
- BTS Économie Sociale et Familiale (ESF)
- BTS Tourisme
- IUT Carrières Sociales
- Universités : psychologie, sociologie ...

Concours et diplômes accessibles (à court et moyen termes)

- Aide médico-psychologique
- Aide-soignant(e)
- Auxiliaire de puériculture
- Auxiliaire de vie sociale
- Éducateur(trice) de jeunes enfants
- Moniteur(trice) - éducateur(trice)
- Concours administratifs fonction territoriale
- Concours médicaux ou paramédicaux
- BPJEPS

CONDITIONS D'ADMISSION

- En Seconde Professionnelle après la classe de 3ème (Procédure AFFELNET)
- En classe de Première, après un CAP ou une seconde générale et technologique : sur dossier passerelle (à voir avec l'établissement d'origine)

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Français
- Histoire-Géographie
- Langue vivante : anglais
- Biologie – Écologie
- Physique - chimie
- Mathématiques
- Enseignement moral et civique (EMC)
- Education socioculturelle (ESC)
- Technologie informatique et multimédia (TIM)
- Documentation
- Éducation Physique et Sportive (EPS)

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Economie sociale et familiale (ESF)
- Sciences Économiques, Sociales et de Gestion (SESG)
- MAP (Module d'Adaptation Professionnelle) : sujet à l'initiative de l'établissement
- Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel (traitées par des enseignants de matières différentes)
- EIE (Enseignement à l'Initiative de l'Établissement)

ACTIVITÉS FACULTATIVES

- **Aux lycée des Arcs** : section sportive : préparation au BPJEPS Activités Pour Tous (APT) : diplôme du Ministère de la jeunesse et du sport (pour + d'informations, voir plaquette dédiée)
- **Au lycée de Hyères :** langue des signes française, engagement citoyen, arts visuels (théâtre, photographie...) et arts plastiques.

STAGES

Stages individuels en entreprise

23 semaines dont 18 sur la scolarité

Stages collectifs

2 semaines "éducation à la santé et au développement durable"

1 semaine " projet d'animation en équipe en milieu professionnel"

1 semaine VVMP "valorisation du vécu en milieu professionnel"

+ TRAVAUX PRATIQUES TOUTE L'ANNÉE

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Dans le secteur des services aux personnes :
- Services à domicile : aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, assistant(e) de responsable de secteur, coordinateur/trice des activités d'aidants et accompagnant de personnes en situation de dépendance.
- Services en structures : agent des services hospitaliers, agent des services hospitaliers faisant fonction d'aide-soignant(e) et intervenant en structures d'accueil de la petite enfance.
- Services dans des entreprises agricoles ou rurales : accueillant social.

Dans le secteur de l'animation et du service aux territoires : chargé(e) d'accueil, animateur(trice) socioculturel, animateur(trice) en séjour adapté ou en centre de loisirs, chargé(e) d'accueil et de secrétariat, agent social, animateur sportif, éducateur(trice), assistant(e) services à la population ...

DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

L'examen du Bac Pro est délivré pour une partie en contrôle en cours de formation pendant le cycle terminal (1ère et Terminale) et par des épreuves ponctuelles terminales dont une soutenance du rapport de stage.
Possibilité pour les élèves volontaires du lycée des Arcs de préparer le BPJEPS Activités Pour Tous (APT) à travers la section sportive.

LYCÉE HYÈRES Agricampus VAR

32, Chemin Saint-Lazare
83400 Hyères

04.94.01.35.55

lycee.hyeres@agricampus.fr

LYCÉE LES ARCS Agricampus VAR

Route de Sainte Cécile
"Les Magnanarelles" - BP 65
83460 Les Arcs sur Argens

04.98.10.40.10

lycee.lesarcs@agricampus.fr

agricampus.fr

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE